

INAUGURATION DU LOCAL DE L'ESPACE DE VIE SOCIALE « VIVONS VERT BOIS »

Mercredi 24 avril 2024 à 15h - 60 rue Albert Luthuli - 34090 Montpellier

EN PRÉSENCE DE :

- > **CAF de l'Hérault :**
 - **Laurent TEISSIER**, Président du Conseil d'administration
 - **Thierry MATHIEU**, Directeur
 - **Ileana NUNEZ**, Chargée de conseil et de développement
 - **Marion DELORT**, Conseillère technique Animation de la vie sociale (AVS)
- > **Commune de Montpellier :**
 - **Michaël DELAFOSSE**, Maire, Président de Montpellier Méditerranée Métropole
 - **Stéphanie PORTIER**, Directrice générale déléguée de la ville de Montpellier
 - **Mylvia HOUGUET**, Adjointe au maire, déléguée à la Maison pour tous, à la vie associative et au quartier hôpitaux-facultés
 - **Véronique BRUNET**, Adjointe au maire, déléguée à la jeunesse
- > **Association Gammes :**
 - **Serge POITOU**, Directeur Général de Gammes
 - **Guyveline BARDON**, Directrice du pôle animation de la vie sociale de Gammes
 - **Raphaël ZAJTMANN**, Chef de service des trois équipements AVS de Gammes

La CAF de l'Hérault est aux côtés de l'association Gammes, ce mercredi 24 avril pour inaugurer le nouveau local de l'espace de vie sociale (EVS) "Vivons vert bois".

Situé au cœur de la résidence ACM, dans le quartier quartier Vert Bois, cet EVS, porté par l'association Gammes, occupe une place centrale dans la vie sociale du quartier et le quotidien des habitants. Il est l'un des 41 équipements EVS implantés sur le département l'Hérault et l'un des 10 existants à Montpellier.

Il apporte une dynamique partenariale essentielle et crée du lien social au sein du quartier.

UN PROJET SOCIAL QUI RÉPOND AUX BESOINS EXPRIMÉS PAR LES HABITANTS DU QUARTIER

Situé sur un secteur étudiant, cet EVS a travaillé avec les habitants du quartier sur son projet social pour répondre à leurs besoins et favoriser la cohésion sociale au sein du quartier.

Ainsi, il repose sur 3 axes pour la période 2023-2026 :

Axe 1 : Amélioration, appropriation et aménagement du cadre de vie des habitants

- Accompagner le changement de comportements des habitants du quartier dans la réduction de leurs déchets
- Sensibiliser les habitants à l'accueil de la nature en ville
- Embellir la résidence et favoriser le mieux-être par une appropriation concertée de l'espace public

Axe 2 : Enrichissement et facilitation de la vie quotidienne des habitants

- Faciliter l'accès à l'information administrative, numérique et pratique des habitants
- Soutenir et enrichir la vie familiale du territoire
- Favoriser l'épanouissement et l'émancipation des habitants
- Rendre les habitants acteurs de la vie de l'Espace de Vie sociale

Composition de la population allocataire sur le territoire de Montpellier (Données CAF 2022)

	Territoire de Montpellier	Département de l'Hérault
Nombre de familles	26%	41%
Dont familles monoparentales	40%	36%
Dont familles avec au moins un parent actif	39%	47%
Familles bénéficiaires de minima sociaux	24%	17%

Axe 3 : Renforcement des liens vers et hors l'EVS, du vivre ensemble et de la citoyenneté

- Provoquer des occasions de rencontre, de mixité et de solidarité dans le quartier
- Développer le partenariat et la communication des actions de l'EVS

UN PARTENARIAT DE QUALITÉ

Depuis de nombreuses années, la CAF apporte son soutien à l'association Gammes. Ce partenaire privilégié, a permis de développer de nombreux projets en direction des familles, des enfants, des jeunes et des habitants de Montpellier au travers de ses équipements animation de la vie sociale (EVS et Centre social), la parentalité (REEAP et CLAS), l'enfance et la jeunesse ainsi que d'autres projets d'accompagnement social en direction des habitants des quartiers prioritaires de la ville déployés par Gammes à partir des équipements CAF et en lien avec le tissu associatif et partenariat local.

LE SOUTIEN FINANCIER DE LA CAF DE L'HÉRAULT DANS LE PROJET

La CAF de l'Hérault a accompagné l'association dans ce projet de rénovation à hauteur de 3 868€. Parallèlement, elle a soutenu en 2023 au titre du fonctionnement de l'EVS 42 683€ (soit près de 80% du budget de l'EVS), dont 24 655€ versés dans le cadre de la prestation de service animation de la vie sociale, 12 000€ pour le financement du poste de coordinateur EVS 3 028€ au titre du fonctionnement du CLAS et 3 000€ pour le développement des actions périscolaires pour l'accès aux loisirs éducatifs.